



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER DES ALOUETTES 17 JANVIER 2019

HABITANTS PRÉSENTS : Mesdames Conesa et Trebillon.
Messieurs Belalmi, Benyounes, Chacha et Gineste.

ÉLUS PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse
Monsieur Millot, Maire-adjoint,
Madame Dussous, Maire-adjoint,
Monsieur Valentin, Maire-adjoint,
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué

ADMINISTRATIFS PRÉSENTS : Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques
Monsieur Noirot, Directeur du Service Communication

INTRODUCTION

Monsieur le Maire excuse l'absence de Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Monsieur le Maire remercie les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Monsieur le Maire rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : www.carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



AMENAGEMENTS

Résidence Les Alouettes

Monsieur le Maire présente les travaux de réhabilitation du quartier, actuellement en cours, sur le quartier des Alouettes :

La réhabilitation du quartier des Alouettes a débuté en 2010 et concernera à terme en 2024, plus de 800 logements.

504 logements sont rénovés et près de 300 logements neufs seront construits (dont 112 en accession à la propriété). 4 immeubles seront démolis représentant 182 logements.

Deux phases de travaux pour ce projet d'envergure :

PHASE 1 : Avril 2014 - juin 2016 : réhabilitation de bâtiments et rénovation de 380 logements

PHASE 2 : Fin 2016 (durée prévisionnelle : 6 ans) : démolition de 4 immeubles et reconstruction de 7 bâtiments neufs.

Suite de la PHASE 2 : Bâtiment M : Le bâtiment M est aujourd'hui libéré et sa déconstruction devrait débuter en juin 2019 après une phase de curage et de désamiantage.

La première construction neuve : Le bâtiment D2 est aujourd'hui achevé et les nouveaux occupants commencent à emménager.

Le lot AE comprendra 108 logements, une crèche et un espace de vie sociale (EVS).

Ecole Jacques Prévert

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Alouettes, la ville s'est engagée à rénover ses équipements publics dont l'école Jacques Prévert.

- Réhabilitation et projet de rénovation
- Montant de l'opération : 3,7 millions d'euros
- Subventions : 840 000 euros (Etat) + 600 000 euros (Conseil départemental)
- Livraison : janvier-février 2020

Question: *Un panneau d'information peut-il être installé devant les commerces concernant l'état d'avancement des travaux ?*

Réponse de M. le Maire : *Il s'agit de la propriété de France Habitation.*



Question : Une évaluation des activités pratiquées au sein de la résidence (PRE, aide aux devoirs...) est-elle envisagée ?

Réponse de Mme Dussous : Ces actions subventionnées par l'état (CGET, CAF) et le Conseil départemental des Yvelines font l'objet de bilans annuels.

Question : Des services publics ont disparu dont la PMI, un projet en ce sens est-il envisagé ?

Réponse de Mme Dussous : Il s'agit d'un service départemental que nous ne maîtrisons pas. Le Centre de Protection Maternelle (PMI) est situé au Centre de Santé Vivre – 21 rue Camille Pelletan à Houilles.

Question : Des services conviviaux et de bien-être ont également disparu (Le bar-tabac, la bibliothèque, la banque, la sandwicherie, le bureau de police...) Nous souhaitons la réinstallation d'un ensemble cohérent de services.

Réponse de M. le Maire : France Habitation prévoit des commerces en pied d'immeuble.

Réponse de Mme Dussous : Dans les nouveaux immeubles, seront transférées la ludothèque et la nouvelle crèche Le Petit Prince, qui accueillera 50 enfants contre 45 actuellement. Il est également prévu le regroupement des Animations de quartier et des permanences sociales au sein d'un même lieu, l'Espace de Vie Sociale, qui sera ouvert à tous les habitants du quartier.

Monsieur Millot relate également les travaux en cours dans le centre historique :

Voiries en berges de Seine

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient se terminer au mois mars 2019.

Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. Fin des travaux prévue au printemps 2019.

ENVIRONNEMENT

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :



Espaces Verts

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentaient une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.

Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficace. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

Déchets

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

*environnement@casgbs.fr

Question : Afin d'améliorer la gestion de la propreté des voiries, des trottoirs et des pelouses, une commission composée d'habitants et de professionnels volontaires pourrait être créée ?

Réponse de M. le Maire : Cette commission existe déjà dans le cadre du diagnostic en Marchant. Le Conseil Citoyen est composé d'élus, de représentants de France Habitation, de représentants des services sociaux, des agents des services techniques de la ville et d'habitants de la Résidence des Alouettes.

Réponse de Mme Dussous : La Ville, France Habitation et l'intercommunalité, au titre de sa compétence Politique de la Ville, travaillent en concertation avec les membres du Conseil Citoyen.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Skatepark

Monsieur le Maire précise que le skatepark n'est plus au stade de projet puisque la réception des travaux a été faite. La mise en service a eu lieu en décembre 2018.



Une aire de jeux sera créée afin d'avoir un espace familial et convivial. Il n'y aura pas d'éclairage public afin de limiter les nuisances nocturnes éventuelles.

Centre Médical

Monsieur le Maire présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1^{ère} instance.

Médiathèque

Monsieur le Maire présente le projet de Médiathèque. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a rendu la compétence « bibliothèque » aux communes.

Les locaux n'étant plus en état et le besoin grandissant des carrillons font qu'il a été décidé de construire une médiathèque sur une partie du terrain des services techniques. Le terrain de l'actuelle bibliothèque sera mis en vente afin de récupérer des fonds.

Question : Pour compenser l'éloignement de la bibliothèque, est-il possible d'installer des boîtes à livre, où tous peuvent gratuitement déposer et prendre des livres, des revues, des BD ?

Réponse de M. le Maire : La bibliothèque est à proximité et la ludothèque est au sein même du dit-quartier.

Réponse de Mme Dussous : De plus, une boîte à livres fabriquée par les agents et les jeunes des Animations de quartier sera bientôt installée aux Animations de quartier.

ZAC

Monsieur Millot présente le projet ZAC. Il s'agit d'une concertation entre la Ville, la Communauté d'Agglomération et l'aménageur Grand Paris Aménagement. Il s'agira de créer des habitats privés et collectifs, une zone commerciale composée d'enseignes permettant de compléter l'offre des habitants des communes avoisinantes. Ce projet ne pourra aboutir qu'à la condition d'avoir une ouverture sur l'A14 avec un demi-échangeur au niveau du péage (les aménagements existent déjà).

Cette zone va créer des emplois dans notre bassin de vie. L'activité économique est fondamentale pour nos communes.

La Ville a œuvré afin de garder une zone d'agriculture protégée, la plaine sera donc sanctuarisée.



Question : Nous souhaitons la création d'une salle commune dans le quartier, voire même d'une Maison Pour Tous (MPT) afin de proposer des activités conviviales et culturelles, des rencontres, des conférences, des événements culturels...

Réponse de Monsieur le Maire : La future médiathèque permettra de répondre à certains de ces besoins et l'Espace de Vie Sociale complète l'offre.

SECURITE

Monsieur Millot explique que des pictogrammes ont été installés sur la chaussée près des groupes scolaires pour rappeler l'impérieuse nécessité de prudence.

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !

TRANSPORTS

Monsieur Valentin fait un point sur les transports. Il rappelle que la compétence Transports dépend de la Communauté d'agglomération. Nous avons obtenu que le RER A s'arrête systématiquement en gare de Houilles-Carières.

L'offre de transport du réseau Bus en Seine s'étend dorénavant sur les horaires des trains. Un comité a été créé afin de réguler les bus sur la commune et d'améliorer l'offre.

Le RER Eole s'arrêtera à la gare de Houilles-Carières. Au départ de la gare Saint-Lazare, il passera par la porte Maillot, La Défense, Nanterre la Folie et se dirigera sur Mantes-la-Jolie.

Un encorbellement est en cours de réalisation sur le nouveau pont de la Morue afin que les vélos puissent aller jusqu'à la Défense.

La possibilité de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) va être proposée par la Communauté d'agglomération. Une participation au financement est également à l'étude.

Monsieur Valentin demande l'avis des membres présents du Comité de quartier sur la nouvelle offre de bus et l'élargissement de la plage horaire. Les réponses sont majoritairement positives.



Question : Certaines lignes ont peu de passagers aux heures creuses.

Réponse : Le transport est une mission intercommunale. L'offre a été étendue aux heures de pointes depuis avril. Des comités de pilotage se réunissent pour ajuster l'offre. L'offre de bus doit correspondre au RER. Ce service est financé par IDF mobilité donc il n'y a aucun intérêt de rouler à vide.

COMMERCE

Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes se sont installées à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO « L'échoppe qui vous veut du bien ».

Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine.

FIBRE

Madame Sanches Mateus fait état du déploiement de la fibre sur la ville. Carrières-sur-Seine fait partie des villes bien desservies. 82 % des logements carrillons, soit 93 % des pavillons et 73 % des immeubles sont éligibles.

Concernant la résidence des Alouettes, Madame Sanches Mateus précise que certains logements ne sont pas encore équipés par la fibre car celle-ci doit passer sous le bâtiment M. Ces travaux ne pourront donc intervenir qu'une fois que cet immeuble sera détruit.

AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la ville www.carrieres-sur-seine.fr.

CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de son quartier, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Aline Le Guilloux

Conseillère municipale déléguée aux comités de quartier